Mariotti & associés architectes - SAS capital 50000€ 3 av. Robert Schumen 5000 METZ tél: 03 727 03 17 av. 03 87 62 59 97 N° STRET: 493 575 401 00028

# COMMUNE DE BESSONCOURT Zone commerciale « PORTE DES VOSGES » CREATION D'UN BATIMENT COMMERCIAL

Mariotti & associés architectes

3, avenue Robert Schuman 57000 METZ tél: +33 (0) 372726212 fax: +33 (0) 387625997 E. Mail: contact@mariotti-associes.com N° d'inscription à l'ordre : rlo S01088

MAITRE D'OUVRAGE

# **RETAIL PRODEV**

1, rue René Cassin Parc d'activités TGV Reims-Bezannes 51430 BEZANNES MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

Ind	Date	Modification	Rédigé	Vérifié	Approu
J					
ı					
Н					
G					
F					
E					
D					
C					
В					
Α	07/05/2021	Document d'origine	MJA	MJA	CHM

N'affaire :	882	NOTICE CONCERNANT LA GESTION			
hase: PC					
N° de plan :	882-012-A	DES EAUX PLUVIALES			

Echelle: ---

## 1. <u>CONTEXTE DE L'OPERATION</u>

#### 1.1. <u>Cadre initial</u>

Le terrain se situe dans le lotissement « Porte des Vosges ». La parcelle du projet est déjà plateformée par le lotisseur.

Le projet s'insère entre le magasin ACTION, la crèche TILLEUL « la Maison Bleue » au sud, et NORAUTO, au nord. Le terrain du projet est une dent creuse au sein du lotissement autorisé en 2005. Le bâtiment projeté s'inscrit sur le site comme un prolongement de bâtiments existants, et valide définitivement l'alignement de cet ensemble.

Le terrain du projet est cadastré sur la commune de BESSONCOURT, parcelle 439 de la section ZD. La superficie du terrain est de 8 511m².

L'aménagement du lotissement a fait l'objet d'une **déclaration au titre de la Loi sur l'Eau** réalisée par GEOTEC en 2003.

### 1.2. <u>Principes de gestion des EP du dossier Loi sur l'Eau</u>

Le dossier porte sur une emprise de 8,6 ha environ.

Les eaux pluviales recueillies sur les voiries, parking, toitures et espaces verts sont récupérées pour être acheminées vers un bassin de rétention situé au nord-est de la zone, sur le fossé qui constitue le départ du ruisseau de la Mèche.

Ce bassin est dimensionné pour une capacité de **rétention de 1600m3**, garantissant un **débit de fuite maximal de 124 l/s**, identique au débit initial avant réalisation de la zone.

Dans l'étude de GEOTEC, les coefficients de ruissellement retenus sont les suivants :

Voiries et parkings : 0,9

Toitures: 0,9Espaces verts: 0,25

Lispaces verts . 0,23

Coefficient de ruissellement moyen : 0,81

## 2. DISPOSITIONS RETENUES POUR LE PROJET

Le principe de base est la gestion des eaux pluviales à la parcelle. Le projet met en œuvre plusieurs dispositifs :

- Des toitures végétalisées ralentissant l'écoulement des eaux pluviales lors de fortes précipitations.
- Des parkings perméables et des noues végétalisées permettant l'infiltration des eaux pluviales de l'ensemble des espaces extérieurs.
- Les eaux pluviales recueillies sur les voiries seront dirigées vers les noues filtrantes et envoyées dans un dispositif débourbeur / séparateur à hydrocarbures positionné dans les espaces verts en limite Est. Après passage dans le séparateur, les eaux pluviales seront renvoyées dans le bassin de rétention existant.
- Pour éviter tout risque de pollution, les cours de service seront traitées en revêtement imperméable; les eaux pluviales seront reprises dans un réseau pour être traitées par un dispositif débourbeur et séparateur d'hydrocarbures avant renvoi le bassin de rétention existant.
- Un point de rejet vers le bassin existant situé à proximité de la parcelle sera réalisé, avec un débit de fuite contrôlé selon prescription du concessionnaire du réseau.

#### 2.1. Traitements de surfaces du projet

Le projet intègre des traitements de surface particuliers, à savoir :

- Des toitures majoritairement végétalisées,
- Des places de stationnement réalisées en revêtements perméables.

Le calcul du coefficient de ruissellement moyen de la parcelle prenant en compte ces traitements de surfaces est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Nature des surfaces	Surface	Coeff. Ruiss.	Surf. Pondérée
Voiries imperméables	2669.50 m <sup>2</sup>	0,90	2402.55m²
Parking perméables	1012.50 m <sup>2</sup>	0,40	405m²
Toitures faible pente	1271.65 m²	0,90	1144.48.m²
Toitures faible pente végétalisée	1598.35 m²	0,60	959.01m²
Espaces verts	1959 m²	0,25	489.75m²
Total parcelle (coefficient moyen)	8 511,00 m <sup>2</sup>	0.48	5400.79 m²

En conclusion, le projet est conforme aux dispositions du dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau, le coefficient de ruissellement moyen de **0.63** étant nettement inférieur au coefficient de ruissellement initial de 0,81 pris en compte dans le calcul de la rétention de la zone.

Mariotti & associés architectes - SAS capital 50000€ 3 av. Robert Schumen 3000 METZ tél: 03 72726 17 fax 03 87 62 59 97

N° STRET: 493 5 5 401 00028